N° 163 — CXXXme Année | Un numéro : 5 centimes | Samedi 13 Juillet 1895

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

Bulletin météorologique — JUILLET
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
12	18.3	15.3	20.4	716	11.5	SO	fort	couv

Soleil visible jusqu'à 9 h. Très fort coup de vent avant midi et pluie à partir de 4 h. du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6

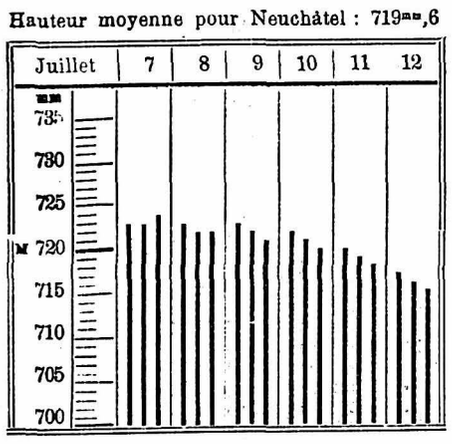

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

11	19.3	16.7	25.7	667.0	0.5	var.	faibl.	nuag

Orage rapproché, allant d'O. à l'E. de 4 à 5 h. du soir. Petite averse à 4 h.

7 heures du matin.

Altitude.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
12 juillet 1128	13.8	665.3	S.-O.	Nuag.

NIVEAU DU LAC :

Du 12 juillet (7 h. du m.) : 429 m. 750
Du 13 » 429 m. 740

Température du lac (7 h. du matin) : 18°.

PHARMACIE OUVERTE
demain dimanche :
A. BOURGEOIS, rue de l'Hôpital.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHATEL

PIERRE DE TAILLE

Le jeudi 18 juillet, à 11 heures du matin, Salle des Commissions, la Commune de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, un lot de pierres de roc actuellement en dépôt à l'Est de l'Hôtel des Postes et mesurant m³ 61,70.

Délai d'enlèvement : 31 mars 1896.

Ratification de l'échute réservée. 6457

COMMUNE DE BOUDRY

Construction du nouveau Collège

Le Conseil communal, sous réserve des ratifications légales de l'arrêté du Conseil général de Commune du 28 juin 1895, met en adjudication les travaux de **fouilles et maçonnerie ; soubassement en roc ou granit ; angles, cordons et encadrements de portes et fenêtres en pierre jaune ; escaliers en granit et la fourniture d'environ 70 tonnes de poutrelles en fer laminé.**

Les plans et conditions sont déposés au bureau de M. Alfred Rychner, architecte, à Neuchâtel, où des formulaires de soumissions seront délivrés aux intéressés du 12 au 20 juillet.

Les soumissions devront être déposées en mains de M. le président du Conseil communal, à Boudry, **le 22 juillet, à midi,** au plus tard.

6369 *Conseil communal.*

IMMEUBLES A VENDRE

Le citoyen Louis Javet offre à vendre sa **propriété Derrière-Moulin,** soit verger avec 100 pieds d'arbres en plein rapport, plus champ d'environ 22 poses, plus 12 ouvriers de vigne, blanc et rouge, en un seul mas. Bâtiment avec plusieurs chambres rurales et grand jardin attenant.

Pour visiter la propriété, s'adresser au propriétaire, **M. Louis Javet, Derrière-Moulin.** 6348

MOULIN A VENDRE

Pour cause de maladie et pour sortir d'indivision, la famille Balimann offre à vendre le moulin qu'elle possède au village de Saint-Blaise, droit perpétuel au cours d'eau. S'adr. à E. Bonjour, notaire, à Neuchâtel. 6267

VENTE D'IMMEUBLES
à SAINT-AUBIN

Demoiselle **Emilie-Denyse Lambert** offre **à vendre, de gré à gré,** les immeubles suivants qu'elle possède sur le territoire de **Saint-Aubin :**

Art. 605. Râpes Nicoud-Favre, bois, 7434m.
» **606.** » » bois, 6273m.
» **607. Bandes Lambert,** pré, 7236m.
» **608. La Mal Tournée,** pré, 2691m.
» **609.** » pré, 1611m.

Adresser les offres au notaire soussigné chargé de la vente.

Saint-Aubin, le 11 juillet 1895.

6470 Chs-E. GUINCHARD, not.

A vendre une

BELLE PROPRIÉTÉ

située faubourg de la Gare, comprenant une maison d'habitation, verger, jardin, ainsi qu'un grand hangar.

A la même adresse, à louer, pour Noël 1895, un 6473

GRAND ET BEL ATELIER

bien éclairé, situé rue DuPeyrou n° 1.

S'adresser à M. Paul Reuter, négociant.

ENCHÈRES IMMOBILIÈRES
SOLS A BATIR

Le **samedi 27 juillet 1895,** à 3 heures après midi, dame **Hélène Savary née Althaus** exposera en vente, en l'Etude du notaire **A.-Numa Brauen,** à Neuchâtel, rue du Trésor 5, la **propriété** qu'elle possède à **Rouge-Terre,** sur la route de Neuchâtel à Saint-Blaise. Cet immeuble comprend une **maison d'habitation avec magasin** et un **beau verger. Surface totale 3645m².**

Le terrain dépendant de la propriété se prêterait très bien à la construction.

Au gré des amateurs, il sera fait plusieurs lots. Pour les conditions, se renseigner auprès du notaire chargé de la vente, et, pour visiter la propriété, s'adr. à Mme Savary, à Rouge-Terre. 6451

A vendre une propriété comprenant une maison et un beau sol à bâtir, situés au bord de la route cantonale de Neuchâtel-St-Blaise. S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5. 6056

A VENDRE à CORCELLES

Les **enfants de Martin Morach** vendront de gré à gré l'**établissement de tonnelier** qu'ils possèdent **à Corcelles,** exploité depuis plus de 25 ans par leur père et beau-père successivement.

Cette propriété, bien située, renferme **habitation, atelier, distillerie** avec **5 alambics, caves, places de dégagement, concession d'eau,** et forme l'article 1146 du Cadastre, contenant 262 mètres².

Entrée en jouissance le **1er septembre 1895.**

S'adresser à **M. J. Piguet,** huissier de paix, à **Cormondrèche.** 6415

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques
APRÈS SUCCESSION RÉPUDIÉE

L'office des faillites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, le jeudi 18 juillet 1895, dès les 9 heures du matin, au Vauseyon n° 11, les objets mobiliers et marchandises dont détail ci-après, dépendant de la succession répudiée de Charles-Frédéric Périllard, en son vivant restaurateur, au Vauseyon près Neuchâtel.

5 tables sapin, 5 tableaux, 1 glace, 1 table en chêne pieds tournés, de la vaisselle, 1 thermomètre, tablars, 5 ovales de différentes grandeurs, une 1/2 pipe (contenance 320 litres), 2 brandes, 13 gerles, 1 cuve, 1 brochet, environ 160 bouteilles et 20 chopines vin rouge et blanc, 600 bouteilles vides, 1 machine à boucher, divers petits objets et outils de cave, 2 tas bois pour travail et plusieurs autres objets dont on supprime le détail.

Le vente aura lieu au comptant, conformément aux dispositions de la loi sur la poursuite, et, en aucun cas, il ne sera accordé un terme pour le paiement.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'office des faillites soussigné (Hôtel communal).

Neuchâtel, le 10 juillet 1895.

Office des faillites,
6421 Le Préposé,
Ch.-Eug. TISSOT.

ANNONCES DE VENTE

A vendre un **potager neuf** en tôle d'acier, 3 trous, bouilloire en cuivre et étuve. Prix 120 fr. S'adr. à M. Schwar, La Sarraz (Vaud). 6284

Th.-M. LUTHER
Opticien
PLACE PURRY

Grand choix de jumelles pour touristes et militaires.

Jumelles à tirage rapide.

Jumelles **Eclair,** grande puissance, toujours au point, se maniant d'une seule main, recommandées aux officiers montés.

Jumelles aluminium, nacre, écaille, ivoire, etc. 6076

Nouveau! JUMELLES Nouveau!
remplaçant la meilleure lunette, avec étuis, facile à porter dans la poche, sont expédiées contre remboursement à 2 fr. 50 **plus fines,** à 3 fr., **les plus fines,** à 4 fr.
L. Winiger, Lucerne. (H. 1433 Lz.)

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES
NEUCHATEL

G. Bonjean. — *Enfants révoltés et parents coupables,* 4 fr.
G. Tarde. — *Les lois de l'imitation,* étude sociologique, 7 fr. 50.
C. Lombroso. — *L'homme criminel,* 2 vol. et 1 atlas. 36 fr.
Brehm. — *Le monde des plantes,* tome Ier, 12 fr.

A vendre, Histoire de la Révolution française, en 24 volumes ; **Histoire de Napoléon,** en deux volumes, tous illustrés ; un **grand Atlas de la France** avec tous ses départements. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 6469

CONTINUATION DE LA LIQUIDATION
JUSQU'A REMISE DU MAGASIN 1855
chez Mme FRECH, rue du Seyon 7
Dépôt des remèdes Mattei.

J. MERKY, tourneur

ATELIER : SEYON 7 et MOULINS 12 | MAGASIN : BERCLES 5 (Vis-à-vis de la Grande Brasserie)

SPÉCIALITÉ DE MEUBLES TOURNÉS

Etagères à musique et à livres. Guéridons. Tables à service. Consoles. Porte-manteaux. Porte-vêtements, ovales et autres. Porte-bustes. Tabourets de piano. Chaises de bureau et pour ateliers. Pliants. Chaises d'enfants. Marchepieds. Porte-clefs. Porte-parapluies. Lutrins. Séchoirs. Paravents. Encoignures. Chevalets pour peintures. Toilettes. Ecrans. Jardinières. Tables à ouvrage. Consoles à suspendre. Porte-rideaux. Chauffeuses. Dévidoirs. Fuseaux, etc., etc. 6142

MEUBLES SUR COMMANDE seront promptement exécutés

ALBUMS & PRIX-COURANTS à disposition

RÉPARATIONS — PRIX MODÉRÉS

VENTE & RÉPARATION de BILLES de BILLARD

BILLES EN BONZOLINE
(dernière invention) garanties une année.

LAIT STÉRILISÉ des ALPES BERNOISES

Recommandé par les **sommités médicales** pour les **enfants, les convalescents** et pour les personnes mises au régime du lait.

Le flacon d'un litre : 55 cts. — Les six décilitres : 40 cts.
Les trois décilitres : 25 cts., sans verre.

Crème stérilisée, produit exquis et d'excellente conservation. — Les trois décilitres : 75 cts. — Les six décilitres : fr. 1.40, sans verre.

Dépôts : Neuchâtel : *SEINET & FILS;* **Neuveville :** Pharm. *IMER.* (H. 88 Y.)

Exiger la **MARQUE A L'OURS.**

ALFONSO COOPMANS & Cie, DE COME
Neuchâtel Place du Marché Neuchâtel

REPRÉSENTANTS : **Mme BETTENS - CLERC,** *Place du Marché,* et **M. Arnold HUGUENIN,** *rue de la Côte n° 2.*

VINS ROUGES ET VINS BLANCS D'ITALIE
à l'emporté, à partir de 45 cent. le litre.
Rabais importants en prenant 100 litres.
On livre à domicile par 6 litres au moins.

GRAND CHOIX DE VINS FINS D'ITALIE EN BOUTEILLES
Véritable Vermouth de Turin, Malaga, Cognac
Les analyses de nos vins sont à disposition des acheteurs.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres
Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833.*

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

AUX MÉNAGÈRES ÉCONOMES !
LES POTAGES à la minute **MAGGI**
vous rendent de précieux services par leur bon marché et leur qualité exquise. — En vente chez **Jules PANIER,** rue du Seyon.

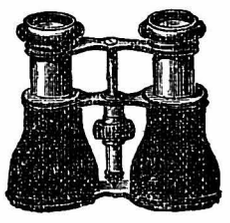

Jumelles de campagne, de fr. 8 à fr. 100.
Jumelles militaires.
Jumelles « Marine ».
Longues-vues, baromètres, thermomètres, etc.
Lunettes et pince-nez en tous genres.

Prix très avantageux
Réparations 6085
Au magasin d'optique et horlogerie
PERRET-PÉTER
9, Epancheurs, 9, Neuchâtel

FIN DE SAISON
LIQUIDATION
avec FORT RABAIS
Au Magasin de Chaussures
C. HENTZI
vis-à-vis de la Poste. 6179

Manufacture et commerce de
PIANOS
Grand et beau choix pour la vente et la location. 229
Le plus grand Magasin du Canton
rue Pourtalès nos 9 & 11, 1er étage.
PRIX MODÉRÉS. — FACILITÉS DE PAIEMENT.
Se recommande,
HUGO-E. JACOBI
NEUCHATEL

A vendre, pour le prix de 70 fr., comptant, un excellent **CHIEN DE GARDE,** âgé de deux ans. S'adresser à M. **Ed. Huguenin-Courvoisier,** Crêt-Perrelet 1, **Le Locle.** (H. 2381 C.)

ÉLEVAGE DES POISSINES
5444 CORTAILLOD

Tous les jours :
Friture de Poissons
(Perches et Bondelles)

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie
Auguste JOSS
8, Rue du Château, 8

Tourtes en tous genres. — Vacherins. — Saint-Honoré. — Nougats. — Crème. — Vol-au-vent. — Charlottes russes. — Gâteaux divers. — Hérissons et Tortues. — Spécialités de Macarons et Zwieback de Vevey. — Tablettes. — Desserts et Bonbons fins. 311

CHAUSSURES
FIN DE SAISON — RÉDUCTION DE PRIX
EMILE CHRISTEN
20, rue de l'Hôpital, 20 5628
NEUCHATEL

PORCS maigres

de différentes grosseurs, à vendre, chez **Grossenbacher, à Valangin.** 6483c

JAMBONS

d'excellente qualité, peu salés et bien fumés, pesant **2 1/2 à 4 kilos,** offerts à **1 fr. 40** le kilo, contre remboursement, par

H. KLEINER & Cie
CONSERVES (H. 3206 Z.)
15, Usteristrasse, ZURICH

Grand rabais pour des achats de gros

BAISSE de FROMAGE

Fromage de l'Emmenthal, garanti extra, par 5 kilos, à fr. 8, franco contre remboursement.

(H. 2967 Y.) **Jacob WYMANN,** Langnau i/ Emmenthal.

Poissons vivants

CONSERVÉS EN VIVIER
Gros et Détail 5443

ÉLEVAGE DES POISSINES

CORTAILLOD

A vendre, **au Bazar du Bon Marché, à Colombier,**

Beau MIEL

coulé, récolte 1895, du rucher de M. Ed. Burdet, en bocaux de 1, 1 1/2 et 2 livres. Réduction de prix par quantité plus importante. 6357

A vendre un

char à pont

monté sur ressorts, à un prix avantageux. S'adresser chez M. Geissberger, maréchal, ruelle DuPeyrou, en ville. 6335c

ABRICOTS

par petites caisses de 5 kilos, **4 fr. 50. Airelles, pêches, griottes, Reine-Claudes,** ainsi que toutes espèces de légumes, sont expédiés au plus bas prix et frais par **B. KANAL, Lugano.** (H 1717 O)

DAVID STRAUSS & Cie

Seyon 19, NEUCHATEL 6386

EAU-DE-VIE pour fruits

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter à bon compte une ancienne balustrade en fer forgé, d'environ 3 mètres de longueur. S'adres. à M. Léo Châtelain, architecte. 6477

On désire acheter, de rencontre, un

HARMONIUM

usagé, mais en bon état; cinq octaves et plusieurs registres. Adresser les offres à M. le pasteur Lienhard, rue des Beaux-Arts 11, Neuchâtel. 6064

On demande à acheter d'occasion une **armoire** à deux portes, en bon état. — S'adresser au magasin d'horlogerie Perret-Péter, Epancheurs 9, Neuchâtel. 6362

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour tout de suite, au quai du Mont-Blanc, encore quelques appartements de quatre pièces et dépendances, avec balcons, buanderie, séchoirs; vue étendue sur le lac et les Alpes, situation agréable, à proximité de la gare du Régional à l'Evole. S'adr. soit à M. Juvet, notaire, Palais 10, soit à M. **Aug. Marti, entrepreneur,** Maladière 4. 4903

A louer dès maintenant:

Un appartement de 3 chambres, à Maujobia; un dit de 4 chambres à Trois-Portes; un dit de trois chambres à la Grand'rue; deux locaux pour atelier ou entrepôt. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5. 6449

A louer, ensemble ou séparément, à partir de fin septembre prochain, un petit logement avec magasin; ce dernier occupé jusqu'ici par le Bureau de l'agence d'émigration, rue Purry 6. 6489

Renseignements à disposition à l'agence ci-dessus, de 2 à 5 heures du soir, ou à l'adresse L. Favre-Lebet, à Fleurier.

A louer, pour de suite, deux beaux appartements confortables, de quatre et cinq pièces, cuisines, jardin et toutes dépendances. Vue étendue sur le lac et les Alpes; situation agréable en face d'une halte du Régional. S'adresser chez M. J. Bura fils, quai Ph. Suchard (nouvelle route Neuchâtel-Serrières). 6487c

A louer, dès maintenant, un bel appartement de 4 chambres, situé dans l'Avenue du Premier Mars. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor n° 5. 6450

A louer de suite: un logement de trois chambres au Midi; un dit de 4 à 5 pièces et dépendances; deux ateliers ou magasins, à proximité de la gare. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, en ville. 6398

Pour Noël, un joli appartement, bien exposé, avec toutes dépendances. S'adr. Temple-Neuf 8, au magasin. 6488

A louer un beau logement de 4 pièces, alcôve et 2 balcons, avec vastes dépendances. S'adr. au bureau de l'imprimerie F. Memminger, à l'Evole, vis à-vis de la gare du Régional. 6013

Logement On offre à louer, pour de suite ou pour l'automne, un beau logement de cinq pièces, avec part de jardin et dépendances. — S'adr., pour tous renseignements, au Clos-du-Plant, Colombier, gare du haut. 6418

A louer, pour le 24 septembre 1895, deux appartements de deux et quatre chambres avec dépendances, situés ruelle des Sablons. S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5. 6289

A louer, pour Noël, un appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances, situé au soleil. Ecluse n° 20, 1er étage. 6026

A louer, à Serroue sur Corcelles, pour la saison d'été, un appartement meublé, de six chambres, cuisine et dépendances. S'adresser au Dr Guebhard, Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes maritimes). 3423

A louer, pour le mois de septembre, un joli logement de quatre pièces, avec balcon, cuisine et autres dépendances. S'adres. au rez-de-chaussée de la maison n° 17, quartier de Vieux-Châtel. 5819

A louer, pour tout de suite, rue de la Collégiale, un appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser Etude P.-H. Guyot, Môle 1. 3764

Jolie chambre meublée, indépendante, rue Pourtalès 11, 2me étage. 6423c

CHAMBRES A LOUER

Belle chambre meublée, rue J.-J. Lallemand 1, 3me étage, à droite. 6484c

Chambre, de préférence pour dame ayant occupation au dehors. Place des Halles 1, 2me étage. 6067c

Chambre et pension pour un jeune homme au faubourg du Lac n° 21, 1er étage. 6380c

Jolie chambre meublée pour un monsieur rangé. Saint-Nicolas 6 *a*, 2me. 6333c

SÉJOUR D'ÉTÉ

A louer, de suite, encore deux chambres meublées et indépendantes, avec pension; situation très agréable, à proximité de la forêt et à quelques pas de la Promenade. S'adresser à Mme veuve Fritz Kurz, Môtiers-Travers. 6390

Une jolie mansarde, non meublée, aussi pour dépôt de meubles, rue Lallemand 9, 3me étage. 6293

Chambre meublée à louer de suite; belle vue sur le lac et les Alpes. S'adr. 19, rue des Beaux-Arts, au 4me. 6352c

Chambre et pension

6293 Rue des Beaux-Arts 15, 2me étage.

Chambre meublée, pour un ou deux messieurs. Hôpital 19, 1er étage. 6340c

Chambre et pension Orangerie 4, 1er étage. 6361c

A louer, chambres meublées ou non, exposées au soleil; belle situation. Faub. du Lac 5, 3me étage. 6377c

Pour de suite, belle chambre, au soleil, meublée ou non. S'adr. Parcs 31 f, 2me étage. 6431

Pour messieurs et familles

Jolies chambres et pension soignée. Grand jardin ombragé et agréable; situation à proximité du tram.

Prix modérés.

S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 5349

A louer, chambre non meublée, au soleil. S'adr. Industrie 26, 3me étage, de 10 heures à midi. 6409c

Jolie chambre meublée. S'adresser au magasin d'horlogerie P.-C. Piaget, rue des Epancheurs 7. 6268c

Pour le 1er août, grande chambre meublée, à 2 fenêtres, au soleil, pour un monsieur, Industrie 10, 2me étage. 6280

CHAMBRE ET PENSION

rue du Concert 4. 5573

A louer de suite, une belle grande chambre meublée, au soleil. S'adr. rue de l'Industrie 20, au 1er étage. 6154

Chambre à deux lits et pension si on le désire, pour le 15 juillet. S'adr. rue Pourtalès 3, au 2me étage. 6401

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer un domaine d'environ 20 à 25 poses, labourable, si possible au Val-de-Ruz ou au Vignoble. soit pour Saint-Martin ou époque à convenir. S'adresser poste restante, sous F. N. 2040, Neuchâtel. 6494c

Une personne honorable demande une grande chambre au soleil, avec pension, au-dessus de la ville. Vie de famille désirée. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 6429c

On demande à louer, pour le 15 septembre, une belle grande chambre non meublée, si possible indépendante, ayant une belle vue et située au bord du lac. Adr. les offres par écrit sous Hc. 6438 N., au bureau Haasenstein & Vogler.

On demande à louer un bureau. Offres par écrit sous Hc. 6456 N., à Haasenstein & Vogler.

On demande à louer, si possible pour tout de suite, **une maison avec jardin,** située dans les environs de Neuchâtel et pouvant être employée comme pensionnat. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 6127

OFFRES DE SERVICES

Jeune Wurtembergeoise, forte et robuste, très bien recommandée, **cherche,** pour tout de suite, une **place** de femme de chambre, ou pour tout faire dans un ménage soigné. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 6472

Une fille de 22 ans, connaissant le service, désire se placer en ville pour le commencement d'août. S'adr. à Marie Tüscher, chez Mme Rougeot, à Marin. 6439c

Une jeune fille cherche à se placer comme femme de chambre ou pour aider dans un ménage. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 6422c

FEMME DE CHAMBRE

Une jeune fille recommandée, parlant les deux langues, ayant déjà servi, cherche place comme femme de chambre ou pour faire un petit ménage. S'adresser Rocher 30, 2me étage. 6437c

Garde-malade qui a été plusieurs années infirmière, se recommande comme releveuse. S'adresser au magasin de Mlle Huguenin, rue du Seyon n° 12. 6294c

On désire placer, pour un mois, une fille de 19 ans, parlant allemand et français, comme femme de chambre ou pour s'aider à tout faire dans un ménage. S'adr. à Mme Morel, rue de l'Industrie 4. 6373

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On cherche, pour l'Allemagne, une jeune demoiselle bien élevée, pour parler le français à des enfants et seconder la dame de la maison. Vie de famille. Se présenter personnellement, depuis 4 heures de l'après-midi, si possible déjà aujourd'hui 13 courant, chez Mlles Guillaume, Roseville, Mail 4. 6479c

On cherche de suite une domestique, forte et robuste, sachant bien faire la cuisine. Bonnes recommandations exigées. S'adresser à M. Robert-Grandpierre, rue du Concert. 6478c

On demande, de suite, un domestique jardinier chez C. Berger, Maladière 15. 6452c

On demande une servante de 30 à 35 ans, pour faire un ménage ordinaire. — 25 à 30 fr. par mois. S'adr. à Mme Grunig, magasin, rue du Seyon. 5943c

On demande, de suite, un bon

valet de chambre

ayant servi dans des maisons particulières suisses et très bien recommandé.

S'adr. sous chiffre C. 7967 L., à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

On demande une jeune fille forte et robuste, pour faire les travaux du ménage; entrée de suite. Bons soins sont assurés. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler qui indiquera. 6375

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un **horloger,** capable et consciencieux, trouverait emploi comme rhabilleur dans un *magasin d'horlogerie de la ville.* Adr. les offres par écrit, sous chiffre H. 6363 N., à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

DEMANDE DE PLACE

Un jeune homme, boulanger, bien recommandé, de la Suisse allemande, désire se placer à Neuchâtel ou environs. Il ne demande que peu de gage.

S'adresser à Ant. Bächler, agence de placement, Lucerne. (H. Lz.)

Un jeune homme de 22 ans, Suisse allemand, comprenant passablement de français, cherche place dans magasin ou maison de commerce, pour la vente ou comme commissionnaire. — Moralité garantie.— S'adresser par écrit sous chiffes H. 6346 N., au bureau Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

Un jeune homme capable, se présentant bien, pouvant correspondre en allemand et en français, connaissant la tenue des livres et tous les travaux de bureau, désire entrer dans une maison de commerce recommandable. Les meilleures références sont à disposition. S'adresser à Court & Cie, Neuchâtel. 6411

DEMANDE DE PLACE

Un jeune meunier, sachant travailler seul, cherche place dans un petit moulin où il pourrait apprendre la langue française. S'adresser à Jacob Wirz fils, Oberdorf, Erlenbach (Zurich).

Un jeune homme recommandable sous tous les rapports, connaissant la comptabilité de banque et commerciale, ainsi que la correspondance, cherche place dans un commerce quelconque. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 6274

APPRENTISSAGES

On demande, pour le mois de septembre, une apprentie pour la mode, chez Mlles sœurs Herzog. 6424c

On demande un 6485c

APPRENTI RELIEUR

S'adresser à la papeterie Georges Winther.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu, mardi 9 courant, un cachet en or avec armoirie, entre Boudry et Bevaix. Le rapporter, contre récompense, à la poste de Bevaix, sous initiale Z. 6446

Trouvé une mante noire. La réclamer rue Basse 22, Colombier. 6458

AVIS DIVERS

La DEMOISELLE ANGLAISE (Port-Roulant) **est placée.** 6471

Bateau-Salon L'HELVÉTIE

DIMANCHE 14 JUILLET 1895
Si le temps est favorable
(*et avec un minimum de 80 personnes au départ de Neuchâtel*)

PROMENADE
à
L'ILE DE SAINT-PIERRE

ALLER

Départ de Neuchâtel,	2 h.	— soir
Passage à Saint-Blaise,	2 h.	15
» au Landeron (St-Jean)	2 h.	55
» à Neuveville,	3 h.	05
Arrivée à l'Ile de St-Pierrre,	3 h.	30

RETOUR

Départ de l'Ile de St-Pierre,	6 h.	15 soir
Passage à Neuveville,	6 h.	35
» au Landeron (St-Jean)	6 h.	45
» à Saint-Blaise,	7 h.	25
Arrivée à Neuchâtel,	7 h.	45

N.-B. — L'arrivée à Neuchâtel à 8 h. — du soir correspond avec le dernier train pour la Chaux-de-Fonds, à 8 h. 18 du soir.

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR):

	Ire classe	IIme classe
De Neuchâtel et St-Blaise à l'Ile de St-Pierre .	fr. 1.50	fr. 1.20
De Neuchâtel au Landeron et Neuveville .	fr. 0.90	fr. 0.60
Du Landeron et Neuveville à l'Ile de St-Pierre	fr. 0.70	fr. 0.50

La différence des classes sera strictement observée et, dans l'intérêt des voyageurs de première classe, ils sont priés d'exhiber leurs billets à chaque réquisition des employés.

N.-B.— Les billets, dont le chiffre est limité, doivent être pris avant de monter sur le bateau et présentés à l'entrée.

6462 *Le Gérant.*

RESTAURANT DU MAIL

Dimanche 14 juillet

CONCERT & BAL

DONNÉS PAR 6480c

l'Orchestre Antoine Quintile

4 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

LES DRAMES
DE
LA MISERE
PAR
RAOUL DE NAVERY

III

Lorsque l'abbé Lormel arriva aux Bruyants, la population était pénétrée d'une sorte de froideur qui semblait mettre une barrière infranchissable entre elle et Dieu. Les paysans assistaient aux offices, les femmes remplissaient leurs devoirs, mais on ne sentait pas battre les cœurs dans l'expansion de la charité.

L'abbé Lormel entreprit de donner à cette population laborieuse et croyante ce qui lui manquait. Il la rendit pitoyable aux douleurs d'autrui. S'il resta des pauvres, il n'y eut plus de mendiants.

Ce matin-là, tandis qu'il se rendait à l'église, l'abbé Lormel réfléchissait profondément.

Le Seigneur allait sans doute lui imposer une nouvelle tâche. Il s'agissait de la remplir complètement, et d'y associer les braves gens qui l'entouraient.

Lorsqu'il arriva dans la maison de Dieu, il la trouva parée de fleurs, brillante de cierges, et devant l'autel se pressait un groupe peu nombreux, mais recueilli.

Les femmes s'y trouvaient en majorité. Quelques vieillards et des enfants complétaient l'assemblée.

Le curé s'habilla lentement. Il réfléchissait, il demandait à Dieu la lumière.

Quand les fidèles le virent paraître, chacun se sentit le cœur rempli d'un sentiment de foi ardente.

Bernard suivait le prêtre; tandis que celui-ci montait à l'autel, il s'agenouilla sur le tapis, et les deux bras croisés sur le cœur, il attendit.

Bernard avait un pur visage, des yeux limpides, la bouche sérieuse, une chevelure blonde, dans laquelle glissait en ce moment le soleil. Ses vêtements blancs, s'empourprant du reflet de sa robe rouge, tombaient jusqu'à ses pieds. Il semblait perdu dans le sentiment d'une piété ardente.

La clochette d'argent tinta; l'officiant et le peuple se frappèrent la poitrine avec ce sentiment d'humilité qui est la base de la prière.

Avant de donner la communion aux plus pieux de ses enfants, le curé descendit les marches de l'autel. Il semblait profondément ému.

— Mes enfants, leur dit l'abbé Lormel, tout à l'heure, au moment où je me disposais à venir ici, une charrette, je devrais dire un cercueil, s'arrêtait devant le presbytère. Ah! si vous aviez vu le pâle et doux visage de la morte! Si vous aviez entendu les cris du petit enfant, vous comprendriez de quelle angoisse je me suis senti saisi. Que dois-je faire? Sans doute le cimetière donnera bien un peu de terre pour la femme; mais l'enfant? Faut-il, à l'heure où Dieu semble le remettre dans mes bras, l'envoyer dans les tristes maisons de l'assistance publique? Je vous ai beaucoup demandé cette année, l'hiver a été rude, la moisson peu productive, et cependant je demande encore.

Parmi vous, je vois des maris, des femmes en deuil. Mais vous avez eu la suprême consolation d'assister aux derniers moments de ceux que vous aimiez. A l'heure de vous quitter ils vous ont bénis; mais cette étrangère, cette malheureuse, qui, sans force pour conduire son misérable véhicule, a été entraînée vers ma pauvre maison! Et puis, l'enfant! adoptez-le, gardez-le! Chacun donnera une poignée de grain, la toison d'une brebis et ce sera suffisant! Il me semble que ce petit être innocent sera la bénédiction et la joie du village.

L'abbé Lormel bénit la foule agenouillée, remonta vers l'autel, partagea le pain des forts et termina le saint sacrifice. Longtemps après, il était encore prosterné dans un coin de la chapelle.

Lorsqu'il se releva, l'église était vide, la foule l'attendait sous le porche.

— Monsieur le curé, dit un ouvrier, je me charge de la bière.

— J'accepte, mon ami.

Trois femmes s'approchèrent.

— Donnez-moi l'enfant! dit une d'elles; nous en avons six, ça fera un de plus, voilà tout.

— Oh! Monsieur le curé! ajouta la seconde, le Seigneur m'en a refusé, faites-moi cadeau de celui-là.

La troisième sanglotait, la tête dans ses mains.

La veille, on avait porté dans le champ de repos, une petite fille qu'elle adorait, et la malheureuse, brisée par le regret, meurtrissait son sein où la petite créature ne pouvait plus aspirer la vie.

Le curé s'approcha d'elle.

— Viens ma pauvre Marthe, c'est à toi que je vais confier l'orpheline.

Une expression de joie rapide passa sur le visage de la mère.

— Et nous? Monsieur le curé, demandèrent les deux autres.

— Vous, la Claudette, vous la tiendrez sur les fonts de baptême, en qualité de marraine; et quant à vous, Victoire, votre digne mari deviendra le parrain de l'enfant adoptée.

Le curé, très ému de cette scène, qui lui prouvait combien il avait rendu charitables ses chers paroissiens, reprit la route du presbytère.

L'abbé Lormel trouva Marcotte berçant la petite fille, en chantant pour l'endormir, et Gabriel Vernac travaillant à sa toile.

— Ces artistes! dit le curé, en s'approchant du peintre, ils trouvent en toute chose un sujet d'étude.

— Cela est vrai, Monsieur l'abbé, répondit respectueusement le peintre; cependant, si j'ai d'abord été saisi par le côté dramatique de ce tableau, il m'est venu ensuite à l'idée que cette toile servirait peut-être plus tard.

Tandis qu'il parlait, Gabriel Vernac complétait sa toile, en ajoutant la figure du curé et la tête angélique de Bernard.

Marthe se dirigea vers Marcotte, se pencha vers la petite fille, puis l'enlevant brusquement, elle la serra sur sa poitrine, en fondant en larmes.

— Je t'aimerai! je t'aimerai! dit-elle, au milieu de ses sanglots.

Pendant ce temps, on avait préparé des tréteaux dans la salle basse du presbytère; un drap noir les recouvrit, et l'on porta la morte dans cette chapelle ardente improvisée. Les enfants ne tardèrent pas à rapporter d'énormes bouquets; on alluma des cierges; un vase d'argent, rempli d'eau bénite, fut placé aux pieds de la trépassée.

Le brave ouvrier termina rapidement sa bière; la fosse était creusée à l'avance. Deux femmes âgées coupèrent les cheveux de la jeune étrangère, et l'enveloppèrent dans un suaire. On lui laissa ses habits; la petite croix qu'elle portait au cou fut seulement enlevée. C'était l'unique héritage de l'orpheline.

Le cortège s'achemina vers l'église. Tout le village suivait. Marthe marchait derrière le cercueil, tenant dans ses bras la petite fille.

Quand la dernière pelletée de terre fut

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Société du Chalet-hôtel de Chasseral

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE L'HOTEL DE CHASSERAL

Lundi 22 juillet 1895, à 10 h. du matin

Tractanda: 1° Reddition des comptes de l'année 1894; 2° Renouvellement du Comité.

(H 4374 J) **LA DIRECTION.**

Le Train de Plaisir Neuchâtel-Pontarlier

sera mis en marche, dimanche prochain, 14 juillet 1895, à

5 h. 20 précises du matin

Il s'arrêtera à **Auvernier** à **5 h. 31; Bôle, 5 h. 42; Noiraigue, 6 h. 08; Travers, 6 h. 20; Couvet, 6 h. 32; Boveresse, 6 h. 43; Verrières-Suisse, 7 h. 05; Pontarlier** (arrivée), **7 h. 40.**

Le départ de Pontarlier se fera à 10 h. 17, HEURE CENTRALE.

Des billets pour ce train sont encore mis en vente dans les différents dépôts, jusqu'au samedi 13 juillet, à 8 heures du soir. 6459

Société suisse pour l'assurance du mobilier

L'agent soussigné rappelle à MM. les assurés de la ville que les contributions d'assurance sont reçues dès aujourd'hui et jusqu'au 31 juillet, et qu'à teneur de l'article 53 des statuts, tout changement de domicile doit être annoncé de suite.

Rod. SCHINZ,
4, Rue du Seyon. 4.

6468

OUVERTURE DE BUREAU

Les commerçants de Bienne et environs, ainsi que l'honorable public en général, sont informés que

l'Agence de voyage et de transport de Bienne

(Bureau de Communications)

a ouvert son **Bureau à la Place de la Gare n° 4, 1er étage,** le lundi 17 juin, et qu'il se recommande chaleureusement. Elle s'occupe des renseignements sur tout ce qui concerne les relations commerciales de tous les pays, procure les billets pour voyages et soigne n'importe quels transports, se charge du contrôle des lettres de voitures et des bulletins de frais et de douanes. — En qualité d'agence d'une des plus solides Sociétés suisses d'assurance, elle conclut des contrats pour l'assurance contre les accidents en voyage et pour les transports.

Répondant à un besoin depuis longtemps ressenti à Bienne, elle croit pouvoir compter sur une utilisation active de ses services, qu'elle assure d'avance prompts, discrets et consciencieux. (B .Y.)

LA DIRECTION.

SOCIÉTÉ DES CARABINIERS DE NEUCHATEL

Vme EXERCICE

DIMANCHE 14 JUILLET 1895, dès 7 heures du matin

Tir à conditions, de **7 à 9 heures du matin,** pour les miliciens qui n'ont pas terminé leur tir obligatoire ou n'ont pas rempli les prescriptions du Département fédéral militaire. — Dernier délai.

Cas échéant, tir libre. 6466

LE COMITÉ.

Le TRAIN SPÉCIAL

de BIENNE & NEUCHATEL à MONTREUX

n'aura pas lieu le dimanche 14 juillet H 3251 Y

Il sera exécuté un DIMANCHE du mois de SEPTEMBRE

On prendrait trois enfants en pension, pendant les vacances, au Val-de-Ruz. S'adresser rue Pourtalès n° 3, 2me étage. 6400

Jardin Zoologique des Poissines

CORTAILLOD

DIMANCHE 14 JUILLET 1895

de 3 à 6 heures

GRAND CONCERT

donné par la 6442

FANFARE ITALIENNE

de Neuchâtel.

Entrées: 50 c.; enfants et militaires, 25 c.

---

tombée sur la bière, le fossoyeur reprit le chemin de l'église en courant.

Tout à l'heure il sonnait un glas, il s'agissait de sonner un baptême.

Les cloches carillonnaient gaiement sous sa main calleuse.

Marthe souriait de ses lèvres pâles.

Mathieu et Victoire rayonnaient de fierté.

Lorsque le curé demanda à Victoire et à Mathieu quel nom ils donnaient à l'enfant, tous deux se regardèrent indécis.

Tout à coup, un des beaux pigeons blancs du curé, le même qui avait voltigé au-dessus de l'orpheline, tandis que Marcotte la tenait dans ses bras, traversa l'église à grand vol, puis chercha, et finit par planer, les ailes palpitantes, au-dessus de la vasque de marbre qu'entourait la pieuse assistance.

— Il me semble, dit doucement le pasteur, que le Seigneur lui impose lui-même le nom qu'elle doit porter; appelons-la Colombe.

— Oui, Colombe! répétèrent à la fois Marthe et Victoire.

La cérémonie du baptême s'acheva; et les braves gens qui avaient suivi le convoi de la mère et accompagné l'enfant, regagnèrent leur maison en s'entretenant des événements qui venaient de se passer.

Marthe rentra seule au presbytère avec Colombe.

(A suivre.)

CADOLLES • CADOLLES

Dimanche 14 juillet 1895

GRANDE FÊTE Cchampêtre

organisée par la

Société des AMIS GYMNASTES

de Neuchâtel

avec le bienveillant concours de la

Musique Militaire de Neuchâtel

PROGRAMME:

10 h. matin. Ouverture de la fête. Jeux divers.
12 h. Dîners champêtres.
Dès 2 h. après midi:
Grand concert et productions gymnastiques, préliminaires et ballet des gondoliers.
4 h. Jeux gratuits pour enfants.
7 h. Distribution des prix.

Grande cantine couverte

Consommations de 1er choix vendues par la Société

INVITATION A TOUS

Il ne sera toléré aucun marchand sur la place de fête.

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée. 6331

DIMANCHE 14 JUILLET

FÊTE de la JEUNESSE

DE BEVAIX

AU PLAN JACOT

Musique de Bevaix 6490

On demande des pensionnaires. Prix modéré. Ruelle DuPeyrou 5, 1er étage. 6306

UN GARÇON H 1399 Lz.

de 15 ans, de bonne famille du canton de Lucerne, désirant apprendre la langue française, **cherche place,** de préférence en échange, dans le canton de Vaud ou de Neuchâtel. Pour renseignements, s'adr. à **l'agence Meyer, à Sursee** (Lucerne).

DANSE

Dimanche 14 juillet 1895

à l'Hôtel de Commune, à Thielle

Se recommande chaleureusement,

6475 **BAUMANN, aubergiste.**

TEMPLE DE SAINT-BLAISE

DIMANCHE 14 JUILLET 1895

à 8 heures du soir

CONCERT

donné par la Société de chant

L'AVENIR

sous la direction de **M. L. WOLF, prof.**

avec le bienveillant concours de

Mlle Marguerite MOREL, de Berne,

de **M. Emile HALLER, de Neuchâtel,**

et d'un **CHŒUR MIXTE**

PRIX DES PLACES:

Galerie . . . . . fr. 1.—
Parterre . . . . . » 0.50

Ouverture des portes: 7 h. 1/2

On peut se procurer des billets à l'avance chez MM. Maurer, Virchaux et Pipy.

Entrée libre pour les membres passifs munis de leurs cartes. 6474

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE

DE

SOUS-OFFICIERS

SECTION DE NEUCHATEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 15 juillet 1895, à 8 h. 1/2 du soir, au local, **CAFÉ STRAUSS**

Ordre du jour:

Dernières dispositions à prendre en vue de la fête fédérale de sous-officiers, à Aarau, les 20, 21 et 22 juillet 1895.

La répétition générale des exercices d'école de pièce, commandements et escrime, aura lieu jeudi 18 juillet 1895, à 8 heures du soir, dans la cour du Collège de la Promenade.

Invitation à tous les sociétaires.

6495 *Le Comité.*

F. Nadenbousch

EST ABSENT 6482c

jusqu'au 1er septembre

Les maisons et établissements de Banque soussignés ont l'honneur de prévenir le public que leurs bureaux seront fermés à partir de 5 h. du soir, du 15 juillet au 15 septembre:

Antenen & Bonhôte.
Berthoud & Cie.
Bovet & Wacker.
DuPasquier, Montmollin & Cie.
Albert Nicolas & Cie.
Perrot & Cie.
Pury & Cie. 6413
Zumbach & Cie.
Banque Cantonale Neuchâteloise.
Banque Commerciale Neuchâteloise.
Crédit foncier Neuchâtelois.

M. et Mme **Dietzsch-Lampart,** quittant Neuchâtel pour se rendre à Fribourg en Brisgau, font leurs adieux à tous leurs amis et connaissances. 6481c

Neuchâtel, le 13 juillet 1895.

UNION INTERNATIONALE

DES

AMIES DE LA JEUNE FILLE

Le bureau de placement pour l'étranger, **34, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel,** est fermé pendant les mois de juillet et août.

En cas d'urgence, s'adresser par écrit à Mlle Schéren, rue du Musée 5, Neuchâtel, 6465

Leçons d'italien

pendant les vacances

L. MIGLIORINI, instituteur italien

faub. du Crêt 17 6285c

PRIX MODÉRÉ

GRANDE VAUQUILLE

les dimanche 14 et lundi 15 juillet

Au débit de la

BRASSERIE DE BOUDRY

Valeur exposée en tonnellerie:

100 francs.

Se recommande, 6454

Le Tenancier.

HOMÉOPATHIE

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. L. Jaques, ancien missionnaire, précédemment à Marin, demeure maintenant à Neuchâtel, 36, faubourg de l'Hôpital, où il reçoit les lundi, jeudi, vendredi et samedi, de 1 h. à 4 h. 6078c

---

LISTE DES ÉTRANGERS

AU

GRAND HOTEL DE CHAUMONT

Miss Dean, Angleterre.
M. et Mme Guillermo-Peters et famille, Barcelona.
M. Paul Burkhardt fils, Saint-Blaise.
M. et Mme Joseph Bourdel, famille et suite, Paris.
Rev. E. Maxwell, Angleterre.
Mrs. Maxwell, »
Mme Jean Grellet et fils, Neuchâtel.
Dr Herbert Gay, Australie.
Mrs Gay, Australie.
Don Pedro Garcia Y Jordan, Brésil.
Mme Pedro Garcia, famille et suite, Brésil.
M. A. Riggenbach, Bâle.
M. Rich. Preiswerk-Zellweger et fils, Bâle.
Mme Broodwood, Italie.
Mlle Broodwood, Italie, 6486
Mlle Esther de Pury, Berne
M. et Mme Joseph Lyon, Lyon.
Mme Louise Petitpierre, Paris.
M. et Mme de Serres, Paris.

LEÇONS

Un étudiant, passant en ville ses vacances, désirerait donner des leçons de français, de latin ou de grec. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 6440c

---

Chantemerle sur Corcelles

STAND et PLACE DE TIR

à quelques minutes du village

DIMANCHE 14 JUILLET

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

ORGANISÉE PAR

l'Orchestre Sans-Souci

de Corcelles, Cormondrèche et Peseux

PROGRAMME:

Matin 10 heures. Ouverture de la fête, annoncée par une salve d'artillerie (canon Krupp).

Jeux divers: Tir au flobert. Fléchettes pour dames et messieurs. Grande roue de fortune, mesurant deux mètres de diamètre. Roulette ou petites quilles.

VAUQUILLE AU JEU DES 9 QUILLES

Midi. Pique-nique.

1 heure du soir. Reprise des jeux.

A partir de 2 heures

CONCERT

donné par l'Orchestre, sous la direction de M. I. **GAIANI, professeur.**

4 heures. Lancement d'une grande mongolfière.
7 heures. Clôture de la fête. Distribution des prix.

Consommation de premier choix, desservie par la Société: **vin, bière, limonade, sandwichs.** — Bel emplacement. Grand ombrage. Vue magnifique sur le lac et les Alpes. Tables en plein air et dans le Stand. 6428

GRAND PONT DE DANSE

et bonne musique

Invitation cordiale à tous.

La Société se réserve le droit exclusif de la vente des boissons sur la place de fête

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée de huit jours

Dr VERREY

Médecin-oculiste

ABSENT

jusqu'au 15 août. (H. 2225 L.)

NOUVELLES POLITIQUES

Italie

Le débat sur les décrets-lois que M. Crispi a fait appliquer pendant l'absence du Parlement, a pris fin mercredi à la Chambre des députés d'Italie. Il s'est terminé, comme les précédentes discussions sur les actes dictatoriaux du cabinet, par une approbation complète de ces mesures. Désormais donc, M. Crispi n'a plus à redouter aucune espèce d'obstacle. La majorité de la Chambre lui est absolument dévouée. M. Zanardelli avait déposé et développé un ordre du jour ainsi conçu: « La Chambre invite le gouvernement à respecter loyalement le statut et les lois. » C'était une façon indirecte de dire que M. Crispi avait violé la loi constitutionnelle. La majorité n'a pas voulu naturellement de cet ordre du jour et elle a de même repoussé toutes les autres motions présentées, pour adopter finalement un bill d'indemnité qui lave M. Crispi de tout reproche.

C'est là un vote bien dangereux, car désormais rien n'arrêtera plus M. Crispi. Il peut demain clore la session et ajourner la Chambre, renouveler l'expérience des décrets-lois, suspendre toutes les garanties constitutionnelles, la majorité l'approuvera. Certes, l'histoire cite de nombreux exemples où un gouvernement dans une situation exceptionnelle, en cas de troubles publics, a usé de procédés exceptionnels et non prévus par la loi fondamentale. Mais M. Crispi ne peut prétendre qu'au moment où il renvoya le Parlement, en janvier dernier, l'Italie se soit trouvée dans une de ces situations exceptionnelles. La session a été close tout uniment parce que M. Crispi n'était plus certain de la majorité et que son autorité morale venait de recevoir l'atteinte grave des révélations du pli Giolitti. Dans ces conditions, le bill d'indemnité qui vient de lui être octroyé est un acte hautement regrettable et qui montre combien s'est affaibli en Italie le sentiment du droit public et le respect des principes constitutionnels.

Espagne

Le maréchal Martinez Campos ayant réclamé d'urgence des ingénieurs et des médecins, le ministre de la guerre a demandé à son collègue des travaux publics un ingénieur en chef, cinq ingénieurs de première et de deuxième classe et dix conducteurs; ce n'est qu'à défaut de personnel civil qu'on enverrait des officiers et des sous-officiers du génie.

Cent douze médecins de tous grades ont reçu l'ordre de partir pour Cuba, où l'état sanitaire du corps expéditionnaire laisse à désirer pendant cette saison des pluies; pour combler les vacances qui vont se produire de ce chef dans les corps de troupe, le gouvernement fait appel aux médecins civils et aux étudiants en médecine sur le point de terminer leurs études.

Bulgarie

Le mouvement macédonien, dit la *Nouvelle Presse libre*, menaçait de provoquer une rupture entre la Turquie et la Bulgarie, qui non seulement aurait aliéné à cette dernière les sympathies de l'Europe, mais lui aurait imposé aussi une épreuve de forces qui lui serait devenue certainement fatale par suite de son isolement.

Le *Tagblatt* suppose qu'on semble avoir hésité, à Sofia, pendant quelque temps, pour savoir si l'on devait ou non encourager l'agitation macédonienne, mais qu'on a fini par se conformer aux conseils amicaux mais décidés des grandes puissances. Reste à savoir si la Bulgarie a adopté franchement cette attitude correcte; mais ce qui est certain, pour le moment, c'est qu'elle continue à faire tous ses efforts pour se réconcilier avec la Russie.

La *Volkszeitung* attribue le mouvement macédonien aux agissements de l'ex-premier ministre bulgare, M. Stambolof, qui, de l'avis de ce journal, aurait toutes les probabilités d'arriver de nouveau au pouvoir si l'insurrection en Macédoine mettait en feu toute la presqu'île, car, en ce cas, le prince Ferdinand serait forcé ou de le rappeler ou de perdre son trône par une révolution. Aussi les organes de M. Stambolof s'attacheraient-ils autant que possible à attiser le feu. Mais, quelque habile que puisse être le plan de M. Stambolof, il échouerait certainement, l'Europe désirant sincèrement la paix.

Norvège

Les membres du gouvernement conservateur, maintenu au pouvoir contre son gré et contre la volonté du Storthing, où il est en minorité de cinq voix, ont résolu, à l'unanimité, de faire demander au roi Oscar, par la section du Conseil d'Etat siégeant à Stockholm, d'essayer de nouveau de former un ministère (lequel ne pourra être que radical, puisque les essais faits par les modérés ont déjà échoué).

M. Stang, ministre d'Etat et premier ministre, a adressé auparavant, par écrit, une demande dans le même sens au roi.

Russie

Le *Standard* apprend de Berlin que la Chine a autorisé la Russie à établir en Mandchourie un embranchement du transsibérien.

Pérou

La Bolivie a envoyé un ultimatum au Pérou exigeant une réponse dans les vingt-quatre heures et réclamant des réparations pour les délits commis pendant la dernière guerre civile. Le Pérou a refusé.

(Voir suite en 4me page.)

Pas étonnant du tout

Je connais, dans ma rue, un gentil Figaro
Qui possède une riche et forte clientèle,
Savez-vous la raison qui la lui rend fidèle?
C'est qu'il rase toujours au savon du Congo.

Fanchette, au parfumeur V. Vaissier.

Etoffes pour vêtements de garçons, blouses et tabliers, étoffes pour blouses de boulanger, boucher et ouvrier, Buxkins, Cheviots et draps pour messieurs, Moleskin et peau de sanglier, le mètre: *45, 55, 65, 95 cts et 2 fr. 45;* **laine cardée,** la plus fine, est expédiée à partir de 5 fr. 45, — 16 fr. 25 franco à domicile par 18

ŒTTINGER & Ce, *Centralhof,* **Zurich,**

Echantillons franco à domicile.

Névrosité, manque d'appétit

M. le Dr **Tischendorf** méd. en chef à **Dresde** écrit: « Je puis vous communiquer que l'hématogène du Dr-méd. Hommel **s'est montré très efficace dans le cas d'un apprenti** de 16 ans, anémique, nerveux au plus haut degré et dont l'appétit était totalement dérangé. Je ne manquerai pas dans tous les cas semblables, d'employer et de recommander cet excellent remède. » Dans toutes les pharmacies. (H. 1178 Z.)

A l'imprimerie de cette Feuille:

Formulaires de BAUX A LOYER

Petit et grand format.

BON PAPIER

PRIX: 20 CENTIMES

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— L'auteur de l'attentat contre le colonel de police Krause, à Berlin, serait un ancien artificier, plus tard employé de la police de Berlin. Cela expliquerait la construction ingénieuse de la machine infernale. C'est la fille de l'artificier qui alla porter la machine à Fürstenwalde. Lorsqu'elle revint, son père avait disparu. Jusqu'à présent la police n'a pu le retrouver. La jeune fille a été arrêtée, bien qu'elle nie sa participation à l'attentat.

— Jeudi après midi, à Madrid, un individu mal vêtu a réussi à pénétrer dans une des galeries du Palais royal, et là il s'est tiré un coup de pistolet en pleine poitrine. Grièvement blessé, il a été conduit au dépôt. On croit que son but était d'attirer l'attention sur la misère de sa famille.

— On sait que la France, dans le but d'arriver à fabriquer des allumettes sans phosphore, avait fait appel à tous les gens s'occupant de cette importante question. Or, de tous les types d'allumettes présentés à la commission du phosphore à Paris, deux seuls ont été acceptés comme répondant aux conditions exigées pour une allumette sans phosphore s'allumant sur toutes les surfaces. L'un de ceux-ci est celui présenté par MM. A. Rossel, professeur au laboratoire de chimie à Berne, et Mendmeyer. M. Rossel est appelé à Paris pour fournir les renseignements relatifs à un essai de mise en vente.

NOUVELLES SUISSES

OErtlimatt, près Krattigen,
le 10 juillet 1895.

(De notre correspondant.)

Je vous écris aujourd'hui d'OErtlimatt, ou le nid embaumé. C'est un enchantement que le recoin de l'Oberland bernois, sur le lac de Thoune, entre Leissigen et Krattigen. Les pisteurs de villégiature inédite qui sont venus là planter leur tente, ont fait d'un roc jadis solitaire un petit Eden, dont les assises mouillent dans une eau perpétuellement bleue. C'est en face du Beatenberg, où fut assassiné le pasteur Ollier.

L'assassin présumé, le « Raubmörder » Joseph Kögler, comme on l'appelle ici, est, Dieu soit loué, sous les verroux à l'heure qu'il est. Comme je vous l'ai écrit dernièrement, la France vient de le livrer à la Suisse. On avait d'abord arrêté successivement plusieurs personnes qu'on soupçonnait être les auteurs du crime, mais on avait dû les relaxer ensuite, et l'on commençait à désespérer de jamais découvrir l'assassin du malheureux pasteur Ollier, lorsqu'on reçut de Bautzen, en Saxe, l'avis que Joseph Kögler, originaire de la Bohême, âgé de 32 ans, qui est accusé aujourd'hui d'avoir assassiné, pour le voler, M. le pasteur Ollier, de Lille, en France, le 3 septembre 1894, à la Beatenbucht, en plein jour, sur une route très fréquentée, la grand'route de Merligen à Interlaken, avait commis, dans des circonstances absolument identiques, des crimes à Oybin (Saxe) et en Bohême. Kögler a donc été conduit au préfet de Thoune et sera prochainement jugé par les assises. Les autorités bernoises n'ont pas l'intention de lui faire subir la peine qui lui sera infligée dans notre pays s'il est coupable. Son extradition sera certainement demandée par l'Allemagne et par l'Autriche. D'après notre loi, c'est l'Allemagne qui l'obtiendra. En effet, quand plusieurs Etats réclament un individu accusé de plusieurs méfaits, c'est le pays où le crime le plus grave a été commis qui a la priorité. Or, c'est l'Allemagne qui est ce pays et Kögler y sera exécuté. Je suis, en principe, adversaire de la peine de mort, mais je reconnais volontiers que ce bandit de grand chemin n'est pas digne de vivre. Si la Suisse livre Kögler sans réserve et que ce dernier vienne à être décapité, ce n'est pas moi qui m'en ferai jamais des cheveux gris.

Puisque j'en suis au Beatenberg, je vous décrirai la caverne de Saint-Béat. L'entrée de la grotte d'où s'échappe le ruisseau qui va se jeter plus bas dans le lac de Thoune sous la forme d'une élégante cascade, peut avoir dix à douze mètres de haut sur autant de large. A trente ou quarante pas de l'ouverture, le passage se rétrécit et le ruisseau forme une chute de deux mètres de hauteur; derrière cette cascade, un peu sur la droite, on arrive par une voûte semblable à une petite chambre, mais qui est remplie d'eau en grande partie. Plus loin, les rochers s'abaissent au point qu'on ne peut plus avancer que sur les genoux; bientôt on arrive à une seconde voûte, de la grandeur de quatre ou cinq chambres, qui est aussi en partie remplie d'eau. Les stalactites et les stalagmites qu'on observe partout sont de la plus grande beauté.

De la caverne de Saint-Béat (en allemand Beatushöhle), on descend à la campagne de Leerau, et, après avoir visité cette belle propriété, on s'embarque et on s'en revient tranquillement par eau. OE.

Extradition. — Les gouvernements de Berne et de Thurgovie se sont accordés réciproquement l'extradition même pour les cas non prévus dans la loi suisse sur l'extradition. Sont seuls exemptés les condamnés politiques et pour délits de presse.

Berne. — Le *Journal du Jura*, qui se publie à Bienne, dit:

« On apprend maintenant que l'orage qui s'est déchaîné sur notre contrée, le 5 courant, a causé de grands dommages dans les vignes de Vigneules. Les vignerons estiment à 25 % et même au-dessus le dommage causé par la grêle. En outre, beaucoup de terre a été emportée et l'on voit par places des fossés profonds d'un pied creusés par l'eau. »

Valais. — Jeudi a eu lieu, par les autorités valaisannes, la reconnaissance de la route du Saint-Bernard et du tunnel établi près de l'hospice pour faciliter le passage des voitures et hâter l'ouverture de la route au printemps.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Société d'histoire. — On sait que la réunion annuelle d'été de la Société d'histoire a lieu lundi à la Chaux-de-Fonds. En voici le programme : 8 heures, collation à la brasserie Ariste Robert; 9 heures, séance au Temple; 11 heures, visite aux collections; 12 ½ heures, dîner au Stand des Armes-Réunies; 3 heures, promenade à Pouillerel.

Neuchâtelois à l'étranger. — Le *Courrier du Val-de-Travers* apprend que la Faculté de médecine de Paris vient de décerner le diplôme de docteur à M. Georges Leblanc, de Fleurier.

Pharmaciens. — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Maximilien Elliesen, domicilié à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de commis-pharmacien.

Locle. — Dans sa séance du 10 juillet, le Conseil général de la Commune du Locle a composé comme suit son bureau pour l'année 1895-96 : Président, M. L.-F. Dubois; premier vice-président, M. Gottfried Gygi; deuxième vice-président, M. le Dr Pettavel; secrétaires, MM. A.-P. Dubois et Edmond Gentil; questeurs, MM. Ch. Pellaton et Dr Richard.

— Hier matin, pendant que la foule attendait le passage du cortège des promotions, une jalousie de l'étage supérieur d'une maison, à la rue du Pont, s'est décroché subitement et tombant sur le dos d'une dame, lui a complétement déchiré sa robe; il ne paraît heureusement pas qu'elle ait eu d'autre mal. Une autre dame a aussi été frappée au bras par le même volet.

Saint-Blaise. — On nous annonce que le chœur d'hommes l'*Avenir*, de Saint-Blaise, donnera demain soir, au temple de Saint-Blaise, un concert, sous la direction de M. le professeur L. Wolf, de Neuchâtel, avec le bienveillant concours d'un chœur mixte et d'amateurs. Le programme, des plus attrayants, contribuera certes au succès de cette soirée.

CHRONIQUE LOCALE

NOS ÉCOLES

Fête des Promotions.

La fête des Promotions a eu lieu hier avec le cérémonial habituel : musique, cortège de fillettes en toilettes claires et de messieurs en habit noir, bouquets, rien n'y a manqué, pas même le soleil, malgré les souvenirs de l'orage de la veille. Et, quoique ce soit tous les ans la même chose, les rues sont toujours remplies d'une foule sympathique, les fenêtres garnies de spectateurs pour lesquels la vue de cette jeunesse en fête est toujours une joie nouvelle. Et la foule a raison : c'est bien la fête de tous que celle de nos enfants, l'espoir de leurs familles et de la patrie.

La première cérémonie, qui réunit, comme on sait, les élèves des classes secondaires et supérieures et ceux des 6mes primaires, a été ouverte par un discours plein de sérieux et de verve spirituelle de M. le pasteur Pétavel, qui avait pris pour texte Prov. IV, 7 : « Acquiers la sagesse » et XXII, 6 : « Instruis le jeune enfant à l'entrée de sa voie, quand il sera devenu vieux, il ne s'en écartera point ». Puis M. le directeur Piaget, comme secrétaire de la Commission scolaire, a lu le rapport de celle-ci sur son administration pendant l'année, et M. Barbezat, le rapport relatif aux classes secondaires dont il est le directeur. — Nous ne pouvons en donner ici, même de loin, un résumé. Nous nous bornons à signaler dans le premier l'indication des objets importants qui ont occupé la Commission et son bureau dans les quarante-deux séances qu'ils ont eues pendant le courant de l'exercice écoulé. C'est la revision du règlement pour les examens et les promotions, revision qui prévoit dès l'an prochain la suppression des prix et celle des examens de fin d'année sauf pour les classes de raccordement avec le Gymnase, — l'organisation définitive des travaux manuels, auxquels ont pris part 586 élèves appartenant aux 1res, 2mes, 3mes et 4mes classes primaires de jeunes garçons, — la réorganisation, rendue nécessaire par celle du Gymnase, des programmes du Collège latin, — les démarches faites en vue de la création d'un poste de médecin des écoles, — le premier projet de réorganisation des classes secondaires, surtout de celles de jeunes garçons, — enfin la décision prise et rendue nécessaire par les circonstances de demander aux autorités communales la construction de nouveaux bâtiments scolaires qui permettent en particulier de loger les classes enfantines prévues par la loi: notons à ce propos que le nombre des élèves des écoles primaires s'est augmenté de 250 environ depuis deux ans, sans parler de l'Ecole de commerce et de l'Ecole professionnelle des jeunes filles, qui sont l'une et l'autre beaucoup trop à l'étroit dans les locaux qu'elles occupent.

Le rapport de M. le directeur Barbezat relève en particulier l'état prospère de la Classe supérieure des jeunes demoiselles, où l'on a travaillé avec beaucoup de sérieux, et qui a été fréquentée par 54 élèves régulières et 177 auditrices, chiffre qui n'avait jamais encore été atteint; 22 jeunes personnes ont obtenu le diplôme de sortie après des examens subis avec distinction.

C'est M. le pasteur Samuel Robert qui a ouvert, à 10 h., la séance consacrée aux élèves des écoles primaires : il avait pris pour texte de son allocution, d'une éloquence populaire et impressive, ces paroles de saint Paul : « Ce que l'homme aura semé, c'est ce qu'il moissonnera aussi ». — Le rapport sur les écoles primaires et enfantines a été lu par M. le directeur Piaget. Au milieu de bien des choses intéressantes, nous avons remarqué la mention des progrès accomplis dans certaines branches trop souvent négligées, comme l'allemand, le dessin et la gymnastique, et celle du nombre des élèves qui est de 300 environ pour les classes enfantines, et de 1903 pour les 48 classes primaires.

Les lectures, toujours forcément un peu longues, ont été égayées comme d'ordinaire, par les chants des élèves, sous la direction dévouée de MM. Stoll et Heimsch. Nous serait-il permis d'exprimer le vœu que tous nos écoliers arrivent à prendre une part active et sérieuse aux exercices de chant et à l'exécution des morceaux de fête? Nous espérons que bientôt on ne pourra plus reprocher à notre jeunesse, comme on est tenté de le faire parfois, son peu de goût et d'aptitude pour la musique: ce que M. Stoll a réussi déjà à obtenir des garçons de nos classes primaires en est un heureux présage.

En somme, une bonne journée, pleine de témoignages de gratitude pour le passé et de promesses pour l'avenir, qui aura laissé, nous aimons à le penser, un souvenir précieux aux enfants et à leurs parents, aussi bien qu'aux nombreux maîtres, qui donnent sans se lasser leur temps et leurs forces à la grande et difficile tâche de l'éducation de notre jeunesse. Qu'ils reçoivent ici — et nous sommes assurés d'être l'organe de notre population tout entière — l'hommage de notre reconnaissance et de notre respect!

La Fête de la Jeunesse.

Avant la fête.

Curieux de voir un peu le théâtre des joies de l'après-midi, nous nous rendons au Mail le matin.

Il n'y a pas grand bruit là vers onze heures. Dès l'entrée, à gauche et sous les arbres, voici les tentes grises sous lesquelles on devine les carrousels. Çà et là, quelques bancs de vendeurs déjà dressés ou qu'on s'occupe à monter. Les tables où la collation sera servie aux enfants sont en place. Plus loin, sur la grande pelouse, les endroits réservés aux jeux sont marqués par une enceinte de pieux surmontés de traverses de bois où flottent des drapeaux. Deux ou trois gamins s'exercent à la gymnastique autour des engins : l'un attend notre passage pour prendre son élan et sauter sur les barres parallèles : on est toujours content d'avoir un témoin de ses efforts. Malheureusement, nous passons peut-être un peu vite à son gré. — Va, mon garçon, l'effort assouplira toujours tes muscles, qu'il soit vu ou non.

Un peu pelée, par parenthèse, cette pelouse, et les concours de foot-ball doivent y être pour quelque chose. Qu'importe après tout, si les jeunes gens y font œuvre d'athlète!

Tout au bout, trois trous béants attendent qu'on y fiche les mâts de cocagne. Rien de plus symbolique que ce jeu-là : Pas de plaisir sans peine, prononceront les uns; d'autres diront : Pas de gain sans travail — ou même : sans adresse.

L'orage d'hier a tout nettoyé, les routes sont sans poussière ou presque, et il fait frais. Cependant, un vent un peu inquiétant souffle depuis dix heures et augmente en force. Montons à la terrasse du Pénitencier pour voir l'état du ciel.

Quel point de vue, et comme Neuchâtel se présente bien d'ici! Tout ce qu'on découvre n'est pas gai, c'est vrai, et le champ des morts qu'on a à ses pieds invite impérieusement à la mélancolie; mais le flot des vivants ne va-t-il pas sans cesse rouler par là cet après-midi? et la plupart de ceux qui passeront n'ont-ils pas pour eux un avenir que leur jeunesse fait long et leurs espérances riant? Ne voit-on pas d'ailleurs la ville dans toute sa beauté, avec ses quais ombragés, ses édifices où l'école est glorifiée, et la masse imposante et pittoresque du Château, d'où pointent en clair les tours de la Collégiale? Et n'est-ce pas la preuve que les générations de morts ont travaillé pour les générations vivantes, qui les en remercient et s'inclinent avec reconnaissance devant cette solidarité par delà la tombe?

Assez philosophé comme cela, car d'autres préoccupations s'imposent. Les nuages qui s'amoncellent sont une menace pour la fête. Puisse la nature s'en tenir là et ne pas gâter le plaisir de nos enfants! Ils apprendront toujours assez tôt à compter avec les déceptions.

L'après-midi.

Le programme du jour fixe à 2 ½ heures l'arrivée au Mail, mais vous pensez bien que quantité d'enfants n'ont pas attendu ce moment pour gagner la place de la fête : quand on est tout petit, petit — comme dit Jaques Dalcroze dans une de ses chansons, — et qu'on est en liesse, on s'amuse sans le moindre respect pour les heures officielles.

Donc, avant deux heures, la foule était déjà grande, et une demi-heure plus tard, les jeux commençaient. Ce qu'ils sont, chacun le sait pour y avoir passé ou avoir vu des siens y prendre part. Il ne faisait pas trop chaud, ce dont n'avaient garde de se plaindre les gymnastes en herbe.

La musique se fait entendre de moment en moment, pendant que s'emplit et se vide sans cesse l'enceinte où a lieu la collation. Vers quatre heures, la circulation devient un problème dans l'allée qui mène à la grande pelouse, — problème difficile à résoudre pour les demoiselles aux manches à la mode...

A ce moment aussi, de nombreuses exclamations de détresse : il pleut. Aussitôt les bancs couverts des restaurateurs et les arbres sont le refuge de beaucoup; l'herbe, sur le vert de laquelle les fraîches toilettes étaient tout à l'heure comme autant de fleurs, voit s'épanouir les noires efflorescences des parapluies, et les fillettes qui venaient de démontrer dans leurs rondes enfantines « comment les choux se plantent chez nous », peuvent croire un moment qu'une ondée va les faire pousser...

Il n'en est rien, heureusement, et il pleuvote plutôt qu'il ne pleut.

Est-ce une idée en l'air, cependant, ou est-ce la réalité, mais il semble qu'il y a moins de monde que les années précédentes, et un tantinet moins d'entrain? Pourtant tous les visages sont joyeux et les jeux continuent. Voici la course : aux plus rapides les prix! On grimpe aux mâts : aux plus forts et aux plus persévérants la timbale!

Décidément, ça se gâte sur nos têtes. Maintenant il ne pleuvote plus, il pleut et le départ apparaît comme une chose prudente, bientôt comme une nécessité.

Gare aux robes roses, blanches, crême ou vert d'eau! Gare aux chapeaux et aux rubans! Passé six heures, la pluie augmente, et, de la ville, où nous sommes rentré, on entend mugir le vent. Les voitures sont envahies et le tram est pris d'assaut. Un poème, ce retour en tram! pour ceux qui regardent plutôt que pour ceux qui s'y pressent...

Enfin, les enfants ont eu la bonne moitié de l'après-midi belle, à la fois sèche et fraîche.

Ils en tireront l'enseignement que la vie est moitié figue et moitié raisin; plus tard, quand ils pourront comprendre, ils remercieront, comme nous le faisons, les organisateurs de cette fête, celles et ceux qui y ont eu plus de fatigue que de plaisir, et auxquels nous souhaitons les bonnes vacances qu'ils méritent.

Nous tenions à écrire cela avant qu'on ne le dît au banquet qui a réuni le soir à l'hôtel du Lac la commission scolaire et le corps enseignant.

Pavillon de musique. — Demain dimanche, dès 11 h. ½, concert donné par la *Musique militaire*.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 12 juillet.

Les nouvelles de M. le conseiller fédéral Schenk étaient meilleures vendredi après midi. La consultation entre les professeurs Kocher et Girard a donné un résultat plus rassurant. Les docteurs estiment qu'il n'y a pas de danger immédiat. La seule chose inquiétante pour le moment est la fièvre, dont la cause n'est pas encore expliquée, mais qui pourrait venir des contusions que M. Schenk a reçues.

Londres, 12 juillet.

Des déclarations de candidatures ont été faites aujourd'hui dans 191 circonscriptions. Jusqu'à présent, sont définitivement élus à la Chambre des communes 29 unionistes, 3 libéraux et 3 Irlandais parnellistes. Parmi les élus se trouvent M. Goschen, le colonel Howard Vincent, sir Ashmead-Bartlett et M. A.-J. Mundella.

Belgrade, 12 juillet.

D'après des informations de source privée, le gouvernement serbe a donné ordre aux autorités de surveiller avec le plus grand soin la frontière pour empêcher le passage de volontaires bulgares en Macédoine.

Yokohama, 12 juillet.

Sept cents Chinois ont attaqué la garnison japonaise de Tamsui (Formose). Ils ont été repoussés et ont eu deux cents tués. Les Japonais ont eu onze morts.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Londres, 13 juillet.

On télégraphie de Sofia au *Times* que les nouvelles du mouvement macédonien sont exagérées, mais qu'il est évident que l'agitation progresse.

Athènes, 13 juillet.

Une expédition se prépare à la suite de l'agitation régnant en Macédoine. (*Réd.* — Cette nouvelle est trop grave pour qu'on n'en attende pas la confirmation.)

Athènes, 13 juillet.

Le duel annoncé a eu lieu entre le député colonel Wassiliadis et le ministre de la guerre. Deux balles ont été échangées sans résultat : on se croirait à Paris.

Monsieur Auguste Rognon et ses enfants, les familles Rognon et Margot, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Rosine ROGNON-MARGOT,

leur regrettée épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 46me année, après une longue et douloureuse maladie.

Neuchâtel, le 12 juillet 1895.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 14 juillet, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Fausses-Brayes 13*a*.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 6492c

Monsieur James Lardy, à Auvernier, Madame Anna Lardy de Sandoz, à Neuchâtel, Madame Henriette Lardy, à Auvernier, Messieurs Charles et François Lardy, à Neuchâtel et Monruz, Monsieur et Madame DuBois-Lardy, à Neuchâtel, Mademoiselle Elisabeth Lardy et Monsieur Philippe Lardy, à Auvernier, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès, survenu le 12 juillet, à Auvernier, de leur chère sœur, belle-sœur, tante et cousine,

Mademoiselle ELISE LARDY.

Ps. CXLVII, v. 11.

L'enterrement aura lieu dimanche 14 courant, à 1 heure après midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6491

Monsieur et Madame Auguste Porret-Hugentobler et leur famille ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère fille et sœur,

Mademoiselle Marie PORRET,

survenu à Genève le 7 juillet 1895, après une longue et pénible maladie.

Cortaillod, le 10 juillet 1895.

J'ai eu compassion de toi
par une gratuité éternelle, a
6448 dit l'Eternel ton Rédempteur.
Esaïe LIV, 8.

AVIS TARDIFS

On cherche pour Neuveville et pour tout de suite, dans un ménage soigné, une bonne cuisinière. S'adresser pour renseignements à M. Dolleyres, rue Purry 4. 6496

CULTES DU DIMANCHE 14 JUILLET 1895

EGLISE NATIONALE

8 h. m. Catéchisme au Temple du Bas.
9 ¾ h. 1er Culte à la Collégiale.
8 h. soir. 2me Culte à la Chapelle des Terreaux.

N.B. Pendant les mois de **juillet** et d'**août**, le culte de **onze** heures à la Chapelle des Terreaux n'a pas lieu.

Deutsche reformirte Gemeinde.

9 Uhr. Untere Kirche : Predigtgottesdienst.
11 Uhr. Terreauschule : Kinderlehre.

Vignoble :

Vormittags Halb 9 Uhr, Gottesd. in Peseux.
Nachmittags Halb 3 Uhr, Gottesd. in Bevaix.

EGLISE INDÉPENDANTE

Samedi 13 juillet, 8 h. s. Réunion de prières. Petite salle.

Dimanche 14 juillet :

8 h. m. Catéchisme, Grande Salle.
9 ½ h. m. Culte d'édification mutuelle (Ephes. 4, 1-10). Petite Salle.
10 ½ heures m. Culte. Temple du Bas.
8 h. s. Culte. Grande Salle.

Chapelle de l'Ermitage.

9 ½ h. matin. Culte.

SALLE D'EVANGÉLISATION

Rue de l'Orangerie.

Dimanche soir, 8 h. Réunion d'évangélisation.
Mercredi soir, 8 h. Etude biblique.

ORATOIRE ÉVANGÉLIQUE

Rue de la Place d'Armes

Mardi : 8 h. s. Etude biblique.
Samedi : 8 h. s. Réunion de prières.
Dimanche : 9 1/2 heures m. Culte avec Cène. — 8 heures soir. Réunion d'évangélisation.

THE ENGLISH CHURCH

Salle des Pasteurs, rue de la Collégiale 3

July 14. Morning service Holy Communion 10.30.

CHAUMONT. — 9 ½ heures matin. Culte.

Bourse de Genève, du 12 juillet 1895

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	739.—	3% fed. ch. def.	102 —
Jura-Simplon.	196.50	3½ fédéral 87.	105 50
Id. priv.	585.—	3% Gen. à lots	108 50
Id. bons	28.—	Jura-S., 3½ %	512 50
N-E Suis. anc.	715.—	Franco-Suisse	496.—
St-Gothard . .	—.—	N.-E. Suis. 4%	520 —
Union-S. anc.	506.—	Lomb. anc. 3%	360 —
Banque fédér.	—.—	Mérid. ital. 3%	290.—
Union fin. gen.	665.—	Douan. ott. 5%	515.—
Parts de Sétif	155 -	Prior. otto. 4%	499 —
Alpines	—.—	Consol. ott. 4%	478 —

		Demandé	Offert
Changes à Genève	France.	100.27	100.32
	Italie.	95.60	96 60
	Londres. . . .	25.21	25.25
	Allemagne. .	123.40	123.55
	Vienne.	208.—	208.75

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 115.50 le kil.

Genève 12 juillet. Esc. Banq. du Com. 3 %

Bourse de Paris, du 12 juillet 1895
(Cours de clôture)

3% Français .	102.22	Bq. de Paris.	843.75
Italien 5% . .	89.02	Comptoir nat.	640.—
Russe 1891, 3%	92.25	Créd. lyonnais	826.25
Rus. Orien. 4%	67.40	Suez	3220.—
Egy. unif. 4%	—.—	Chem. Autrich.	921.25
Ext. Esp. 4%	67.87	Ch. Lombards	—.—
Portugais 3%	26.50	Ch. Méridion.	—.—
Turc 4% . . .	26.05	Ch. Nord-Esp.	88.75
Actions		Ch. Saragosse	135.—
Bq. de France	—.—	Banq. ottom..	723.12
Crédit foncier	888.75	Rio-Tinto . . .	411.87

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie